

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Le Prince est arrivé à Lisbonne le jeudi, 2 de ce mois, après trois jours de mer. Son Altesse Sérénissime a reçu aussitôt la visite de S. A. R. l'Infant Don Affonso, duc d'Oporto, frère du Roi, et ensuite celle du Ministre des Affaires Étrangères et du Ministre de la Marine.

Le Prince, accompagné de M. le capitaine Carr, a déjeuné le lendemain chez LL. MM. le Roi et la Reine.

Son Altesse Sérénissime, accompagnée de M. le capitaine Carr et de M. Fuhrmeister, attaché au secrétariat des commandements, a dîné le dimanche chez S. M. la Reine Mère. Le Président du Conseil des Ministres et le Ministre des Affaires Étrangères étaient également invités.

S. M. le Roi et S. A. R. l'Infant Don Affonso ont déjeuné à bord de la *Princesse-Alice* le samedi.

Son Altesse Sérénissime a quitté Lisbonne lundi 6 mars faisant route pour Marseille. S. A. R. l'Infant Don Affonso se trouvait aussi à bord de la *Princesse-Alice*.

### Arrivée du Prince

L'arrivée par mer du Prince a donné lieu dimanche après-midi à une imposante et générale manifestation de sympathie, toute la population monégasque et nombre d'étrangers s'étant spontanément portés aux abords du débarcadère pour saluer l'heureux retour de Son Altesse Sérénissime.

À l'heure précise pour lequel il avait été annoncé, le magnifique yacht *Princesse-Alice* est entré dans les eaux de Monaco, salué par un premier coup de canon tiré de la batterie de la place du Palais.

Sur le quai, se trouvent réunis tous les fonctionnaires ainsi qu'un grand nombre de notabilités. Un peu avant que le yacht jette l'ancre, arrive le landau de S. A. S. Madame la Princesse Alice, accompagnée de M<sup>lle</sup> Ethel Oliver, demoiselle d'honneur, et de M. le Comte de Lamotte d'Allogny, chambellan.

M. Jean Blanchy, Sous-Secrétaire des Commandements, se rend à bord du yacht princier pour prendre les ordres de Son Altesse et son canot revient bientôt à terre, précédant de quelques instants la baleinière sur laquelle descend le Prince, accompagné de M. Adolphe Fuhrmeister, attaché au Secrétariat.

Aussitôt que Son embarcation accoste, le Prince met pied à terre et embrasse Madame la Princesse Alice, qui s'est portée à sa rencontre.

Son Altesse se dirige ensuite vers le groupe des autorités : S. Exc. M. Olivier Ritt, Gouverneur Général, et M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco, lui souhaitent la bienvenue. Le Prince s'entretient encore quelques instants avec M. Uhring, un de ses amis personnels ; M. le Baron

de Romeuf, Secrétaire Général ; M. Camille Blanc, président de la Société des Bains de Mer ; M. de Dramard, président du Comité de l'Exposition des Beaux-Arts ; M. le Président de Lattre et M. le Consul de France Glaize ; puis, ayant rendu leur salut à toutes les personnes présentes, au premier rang desquelles nous remarquons M. le Ch<sup>er</sup> Jolivot, Secrétaire du Conseil d'Etat ; MM. Bornier, Wicht et Fillhard ; M. le Ch<sup>er</sup> de Loth ; M. le Commandant Forzinetti, Commissaire de surveillance des Chemins de Fer ; M. Hector de Angelis, Régent du Vice-Consulat d'Italie, etc., Il prend place dans le landau avec Madame la Princesse, M<sup>lle</sup> Ethel Oliver, et M. le Comte de Lamotte d'Allogny.

Tandis que les carabiniers, placés sous les ordres du Commandant Bellon, rendent les honneurs, la musique de la Société des Régates fait entendre l'*Hymne Monégasque*, et la foule massée aux abords de la place d'Armes et le long des rampes qui mènent au Palais, se découvre respectueusement et pousse de nombreux vivats.

Dans un second landau, suivent S. Exc. M. le Gouverneur Général ; M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco ; M. le Colonel Bellando de Castro, Aide de Camp du Prince, et M. le Baron de Romeuf, Secrétaire Général.

Sur la place du Palais, l'affluence n'était pas moins considérable. La compagnie des Gardes, commandée par M. le Colonel Comte de Christen, rend les honneurs, puis la population monégasque se disperse toute heureuse d'avoir pu témoigner de son attachement et de son affection à l'Auguste Souverain revenu parmi elle.

Toutes les Sociétés artistiques de la Principauté donneront ce soir une grande sérénade devant le Palais, à l'occasion de l'heureux retour du Prince.

Très réussie et très brillante en tous points a été hier soir la grande fête de charité donnée par le Comité de Bienfaisance de la Colonie française, sous le haut patronage de LL. AA. SS. le Prince et la Princesse. Tout ce que Monaco et le littoral comptent en ce moment d'hôtes de marque s'était donné rendez-vous au Casino pour assister à cette magnifique soirée.

À leur arrivée, le Prince et la Princesse ont été reçus par M. Glaize, Consul de France, et M. Carrère, président actuel du Comité de bienfaisance de la Colonie française, entourés des commissaires de la fête. M. Glaize souhaite, en excellents termes, la bienvenue à Leurs Altesses et exprime la gratitude de la Colonie française. Il termine en priant le Prince et la Princesse de vouloir bien accepter deux beaux programmes en satin brodés par les premiers ouvriers de Lyon et qui Leur sont offerts par les jeunes filles de la Colonie française.

Le Prince Albert remercie le Consul et se félicite d'autant plus, dit-il, d'avoir pu arriver à temps à Monaco pour assister à cette fête qu'il sait et approuve la pensée généreuse qu'a eue le Comité, d'affecter une grande partie de la recette au soulagement des misères occasionnées par la terrible catastrophe de Toulon.

La Princesse Alice adresse, d'autre part, de gracieux remerciements aux trois jeunes filles qui ont offert les deux beaux programmes brodés aux armes des Grimaldi.

Aussitôt que Leurs Altesses Sérénissimes paraissent au balcon de la loge d'honneur, l'orchestre attaque l'*Hymne Monégasque*, puis l'hymne national français qui sont écoutés debout et longuement applaudis.

Le concert commence ensuite et tous les excellents artistes qui y ont apporté leur gracieux concours sont l'objet d'ovations aussi chaleureuses que méritées. Le comique parisien Polin, qui termine la première partie, et l'illustre Tamagno, qui clôt cette belle séance artistique, sont particulièrement fêtés. N'oublions pas, non plus, l'orchestre qui, sous l'énergique direction du compositeur lui-même, a magnifiquement enlevé l'impressionnante ouverture de *Moïna*, de M. I. de Lara, dont plusieurs gracieuses mélodies ont été, d'autre part, interprétées par MM. Bouvet et Soulacroix, au cours de ce superbe concert.

Le grand bal qui a suivi le concert, a eu lieu dans l'atrium du Casino, décoré et illuminé avec autant de somptuosité que de goût artistique. Le coup d'oeil en était véritablement féerique et cette décoration éblouissante a fait doublement honneur au Comité d'organisation de la fête et à l'intelligente Administration de la Société des Bains de Mer.

Les danses se sont prolongées fort tard dans la nuit avec une animation et un entrain dont a bénéficié la tombola. En somme, soirée merveilleuse qui laissera le meilleur souvenir à tous et qui permettra de verser une large obole aux bonnes œuvres au profit desquelles était donnée cette fête. C'est là un double résultat qui honore grandement la Colonie française de Monaco.

La ligne de nos tramways électriques, qui va de la place d'Armes à la place du Gouvernement, a été livrée au public samedi matin, à 10 heures.

Dans la première voiture avaient pris place, avec M. Henri Crovetto, concessionnaire des tramways, et les ingénieurs de la Compagnie, M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco, M. Jean Blanchy, Sous-Secrétaire des Commandements du Prince ; M. le Baron de Romeuf, Secrétaire Général du Gouvernement, et quelques notabilités. Le parcours s'est effectué à la satisfaction générale et la population de Monaco-Ville a accueilli avec grand plaisir l'excellent fonctionnement de la nouvelle ligne.

Dans ses audiences des 7 et 10 mars, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Cattaneo Joseph, né à Castelceriole (Italie), le 23 avril 1880, manoeuvre, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Lamanda François-Marius, né au Havre (Seine-Inférieure), le 16 août 1856, scieur de long, sans

domicile, quinze jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion; Schwich François, né à Pise (Italie), le 8 septembre 1869, marbrier, sans domicile fixe, huit jours de prison pour mendicité;

Regazzi Jean, né à Venise (Italie), le 30 octobre 1872, valet de chambre, sans domicile fixe, six jours de prison pour mendicité.

**TIR AUX PIGEONS DE MONACO**

Mercredi dernier, 35 tireurs ont pris part au *Prix du Mont-Agel* qui a été gagné par M. Gheresi, 8 sur 8; les deuxième et troisième places ont été partagées entre MM. Liebert et Sergueyff, 8 sur 9.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Galfon, de Maubeuge et Chase.

Le *Prix de Menton* a réuni vendredi 41 tireurs. Les deux premières places ont été partagées entre MM. Ker et Robinson, 12 sur 12; M. Chase, 11 sur 12, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Eze et Roberts.

21 tireurs se sont disputé le quatrième *Prix supplémentaire*. Les deux premières places ont été partagées entre MM. Allen Robinson et de Tavernost, 6 sur 6; la troisième place a été pour M. Soubs, 5 sur 6.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Erskine, Roberts, Chase, Poizat, Blake.

Mercredi 15 mars. — *Prix de la Turbie* (handicap), 500 fr.

Vendredi 17 mars. — *Prix de Laghet* (handicap), 500 fr.

Lundi 20 mars. — *Prix de Villefranche*, 500 fr.

Mercredi 22 mars. — *Prix du Cap Saint-Jean* (handicap), 500 fr.

Vendredi 24 mars. — *Prix de clôture* (handicap), 10,000 fr. et une médaille d'or.

Mercredi 15 Mars 1899, à 8 h. et demie

**14<sup>e</sup> CONCERT MODERNE**

sous la direction de M. Arturo VIGNA  
avec le concours de M<sup>lle</sup> R. PINKERT, cantatrice  
et de M<sup>lle</sup> JEANNE BOURGAUD, violoniste

- Lodoïska, ouverture..... Cherubini.
- Concerto en sol mineur..... Max Bruch.
- Mademoiselle Jeanne BOURGAUD.
- Air de la Folie de *Lucie de Lammermoor*. Donizetti.
- Mademoiselle R. PINKERT.
- Ouverture des *Vêpres Siciliennes*... Verdi.
- Saül..... Bazzini.
- Scène de la *Czardas*..... Ieno Hubay.
- Mademoiselle Jeanne BOURGAUD.
- Intermezzo de *Cavalleria Rusticana*..... Mascagni.
- Berceuse de la *Lumière de l'Asie*..... I. de Lara.
- Mademoiselle R. PINKERT.
- Marche Triomphale de *Cléopâtre*..... Mancinelli.

Jeudi 16 Mars 1899, à 2 h. et demie

**15<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE**

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE  
sous la direction de M. Léon JEHIN

- Symphonie en mi bémol*..... Mozart.
- Freyshütz*, ouverture..... C.-M. de Weber.
- Phaëton*, poème symphonique..... Saint-Saëns.
- A. *Largo*..... Haëndel.
- Solo par M. Corsanego.
- B. Fragment du 5<sup>e</sup> *Concerto*... Haëndel.
- Tannhäuser*, ouverture..... Wagner.

**La Vie Artistique**

**LA SAISON LYRIQUE A MONTE CARLO**

**Première de FAUST**, opéra en 5 actes de Charles GOUNOD. — Distribution: Marguerite, M<sup>me</sup> de Nuovina; Siebel, M<sup>lle</sup> Dalbe; Marthe, M<sup>lle</sup> Doris; Faust, M. Cossira; Valentin, M. Soulacroix; Méphistophélès, M. Fournets; Brander, M. Borie.

Qui de nos lecteurs ne connaît cet adorable bijou d'art qui, seul, suffirait à la gloire d'un compositeur à l'inspiration sublime, à l'esprit charmeur, tel que

Charles Gounod? En effet, son vrai triomphe commence là: *Faust*, donné la première fois, le 19 mars 1859, au Théâtre Lyrique, à Paris, devait déjà imprimer un véritable élan à l'ancienne manière. A l'instar de Berlioz, Gounod avait rompu, à cette époque, avec les traditions de la vieille école; il s'était inspiré dans l'œuvre poétique et géniale de Goethe, et, sans vouloir en faire un poème musical essentiellement philosophique, il en traduisit surtout les scènes qui convenaient à sa nature d'artiste, dans un opéra qui forme l'admiration générale, depuis bientôt quarante ans, et dont, en 1887, on fêtait à l'Opéra de Paris la **cinq centième** représentation.

L'œuvre dramatique de Gounod, en dépit des partisans exclusifs de la nouvelle école, a exercé dans son temps une grande influence, et elle peut être considérée comme des plus impressionnantes relativement à l'époque où elle fut écrite.

Les paroliers de *Faust*, en portant sur la scène la conception poétique de Goethe, en ont eux-mêmes conservé autant qu'ils l'ont pu, la couleur suave et tendre, ainsi que la profonde idée d'origine, et ce qu'ils ont ajouté de leur cru, à l'effet d'en suivre la pensée lyrique, ne pouvait que servir à souhait aux développements de l'inspiration du compositeur.

Mais à quoi bon analyser la pièce? Le sujet est dans toutes les mémoires, et, d'ailleurs, l'intérêt capital doit se porter, à l'heure actuelle, sur la musique.

Avec cette partition, l'école française s'est enrichie d'un chef-d'œuvre mélodique de plus: elle a le droit de le dire et d'en être fière. Bornons-nous, puisque la tâche serait trop longue s'il fallait égrèner une à une toutes les perles de cet écrin, à en citer les passages les plus saillants. Il a été généralement reconnu que certaines pages du premier acte, presque tout le second, et surtout le troisième, sont l'œuvre d'un immense talent. Dans ce troisième acte, l'air de Faust, *Salut, demeure chaste et pure*, celui de Marguerite dans la *Chanson du Roi de Thulé*, le *Quatuor* de la promenade, le duo de Faust et de Marguerite, *Laisse-moi contempler ton visage*, et cette phrase: *O nuit d'amour, ciel radieux*, sont de véritables inspirations. Les chœurs du second et du troisième acte sont admirablement rythmés: celui des vieillards, ouvrant le second acte, est, dans son originale naïveté, d'une réussite absolument caractéristique. La marche du quatrième acte est aussi très remarquable, et, quoiqu'on en dise, il est incontestable que même dans la scène où Méphistophélès pousse Marguerite au désespoir devant l'église, et dans le trio final de la prison, le compositeur a su donner un intérêt soutenu.

Dans une langue musicale souple et élégante, *Faust* présente toutes les qualités d'une mélodie expressive et chaude et d'une harmonie caressante, remarquable par l'inattendu des successions: l'orchestre y colore, avec une finesse rare, les différents tableaux.

Mais je n'ai pas à m'étendre sur un opéra aussi populaire que celui dont il s'agit, auquel l'esprit fin et délicat du maître devait donner toute la mesure de son inspiration géniale. On y aperçoit son style analytique, on sent le mérite d'une facture magistrale. La clarté y brille partout, et l'art le plus parfait se manifeste dans les recherches si heureuses de sa pensée. Si l'influence de Berlioz, de Schumann, et surtout de Wagner, a pu faire dire qu'il n'y a que des scènes d'amour et d'opéra comique dans l'œuvre de Gounod, ce serait, à mon avis, commettre une hérésie que de vouloir éclipser la gloire de ce grand compositeur, dont les pages immortelles, empreintes d'âme et d'exquises rêveries, charmeront toujours les foules.

Il est incontestable que, depuis, les musiciens se sont approfondis dans la psychologie musicale et que l'art a subi d'heureuses transformations; mais les productions du genre de *Faust*, resteront toujours comme des types de beautés d'un art impérisable.

Encadrée dans une mise en scène somptueuse, interprétée avec une perfection introuvable ailleurs qu'au théâtre de Monte Carlo, par un orchestre merveilleux et par des artistes qui sont des maîtres

de l'action dramatique et du chant, l'œuvre de Charles Gounod ne pouvait qu'ajouter un nouvel attrait à la série de nos grands spectacles lyriques et un laurier de plus à la couronne de gloire du grand compositeur français, qui fut peut-être encore le dernier musicien sincèrement mystique de notre siècle. Sa musique religieuse, en effet, qui offre plus d'un chef-d'œuvre, durera autant, sinon plus longtemps encore que celle de ses opéras.

FERNAND PLATY.

**Lettre de Paris**

Paris, 12 mars.

La mi-carême est à Paris la fête populaire par excellence et sa mascarade, à défaut de richesse, est une des plus pittoresques. C'est ainsi que cette année encore, malgré un temps déplorable, les Parisiens la fêtèrent du mieux qu'ils purent. Toutefois il faut bien reconnaître que le cortège ne brillait point par trop d'inspiration. Les étudiants n'avaient pas forcé leur talent, seul le couple du roi baroque apportait à la cavalcade une note originale et fantomatique: un vieux bohème surnommé Bibi-la-Purée et bien connu au quartier latin en compagnie d'un type non moins bizarre, la mère Casimir, en formaient l'élément essentiel. Puis pour faire contraste venait la délicieuse reine des reines. Dès le matin, juchée sur son trône cahotant, mal protégée par la gaze d'or du vélum qui ornait le dôme de son char, M<sup>lle</sup> Charlotte Proisy, a opposé à la tristesse du ciel maussade, la franchise de ses yeux d'azur, la sérénité de son sourire, la douceur de sa jeunesse, sa grâce et son ingénuité.

Tant de qualités naturelles réunies sur une seule tête rendirent peut-être jaloux le soleil, le vieux soleil qui, grognon, n'a fait au cours de la journée que de rares apparitions: juste le temps de faire conspuer son pâle et maladif sourire.

La reine des reines, suivie de M<sup>lle</sup> Louise Stock, reine de la Renaissance des Halles, de M<sup>lle</sup> Hélène Dubois, reine du marché Saint-Germain, de M<sup>lle</sup> Flore Lane, reine du marché Lenoir, M<sup>lle</sup> Désirée Leroi, reine des Gueux, a été reçue, après de nombreuses escales, à l'Hôtel de Ville, par M. Lucipia, président du Conseil municipal, et M. de Selves, préfet de la Seine.

La jeune majesté et ses compagnes ont bu du Champagne. Elles ont envoyé aux piétons d'innombrables baisers Et ces menus plaisir leur ont permis d'oublier l'air vif, le vent froid, la pluie cinglante.

Dans l'après-midi, le cortège, souillé de boue, a roulé dans la pâte des confetti. Mais il avait perdu son allure. Beaucoup trop de réclames commerciales s'étaient jointes aux chars royaux. Le public, d'ailleurs, ne s'attardait pas à faire de distinctions, très occupé qu'il était à la traditionnelle bataille.

Sur les boulevards, les vaincus du Mardi-Gras ont tout fait pour être les vainqueurs de la Mi-Carême. Ont-ils réussi? Je ne sais. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les marchands, eux, ont réussi à écouler leurs munitions. C'est déjà un résultat. Et il n'y aurait que celui-là qu'il serait appréciable. Une royauté d'un jour qui porte en elle un tel élan de commerce est très légitime, n'est-il pas vrai?

Nos petites reines acclamées dans la rue par le populaire et par l'élite au bal de l'Opéra ont le droit, revenues aujourd'hui au labeur quotidien, d'être un peu fières du rôle qu'on leur fit jouer. Elles ne furent pas d'inutiles idoles.

Le procès sensationnel de la semaine fut celui de M<sup>me</sup> Bianchini. En général on a trouvé que le jury s'était montré trop affirmatif en la condamnant, et l'on pense qu'elle aurait dû bénéficier du doute. Il faut avouer que les jurés n'ont pas eu la besogne facile.

Les conditions mêmes dans lesquelles apparaissent le ménage Bianchini n'ont pas dû laisser que d'étonner les braves jurés. C'est que c'était là un ménage « bien parisien ». Le mari fermait les yeux sur les liaisons de sa femme et parfois même, en veine d'indulgence, le plus heureux des trois soupait avec les deux autres. Comment démêler quels pouvaient être les sentiments de M<sup>me</sup> Bianchini envers un époux aussi complaisant, un aussi facile camarade. Et c'est là à mon sens le point le plus obscur du procès: On ne voit pas bien quel intérêt M<sup>me</sup> Bianchini aurait eu à se débarrasser d'un mari qui ne la gênait en aucune sorte.

Pourtant la voici condamnée à cinq ans de réclusion, grâce aux rapports des experts qui déclarent qu'il y a eu empoisonnement. Et le plus fort c'est que le mari, dont le modernisme n'est certes pas banal et après tout ne déplaît point, déclare à tue-tête que sa femme est innocente et qu'il obtiendra la revision de cette erreur judi-

ciaire. Nous connaissons déjà le décapité par persuasion; voici maintenant l'empoisonné récalcitrant. Et cela serait assez drôle si ce n'était assez triste.

Pas contents les biffins en ce moment. Ils maugréent contre la science, ils s'emportent contre nos édiles. Mais le biffin se distingue du vulgaire manifestant : il manifeste *in petto* et donne l'exemple de la sagesse.

Au fait, qui sait si Diogène, dont l'image nous a été transmise scrutant les trottoirs d'Athènes avec sa lanterne, ne fut pas un chiffonnier avant d'être un philosophe, à moins qu'il ne fut les deux à la fois, comme le sont nos modernes biffins?

Quoi qu'il en soit, on s'agit dans le monde de la hotte et du crochet; et l'un des dignitaires de la corporation m'a fait l'honneur de m'informer que, du quartier de la Butte-aux-Cailles à celui des Grandes-Carrières, de Grenelle à Clichy, on faisait circuler des listes de protestation, on organisait des pétitionnements, et que bientôt on se réunirait en de vastes meetings pour discuter les intérêts professionnels qui courent de sérieux dangers.

L'émotion de ces braves gens est bien naturelle. On veut, sans autre forme de procès, les priver de leurs moyens d'existence. M. Le Breton, conseiller municipal, est l'auteur d'un projet qui tendrait, s'il était adopté, à faire disparaître complètement le chiffonnier.

D'après le système que propose M. Le Breton, les ordures ménagères seraient transportées, par des voitures hermétiquement closes, dans des usines où elles seraient, soit broyées, soit traitées à la vapeur d'eau. Ce service serait remis aux mains d'un ou de plusieurs concessionnaires, selon des contrats à intervenir.

Le progrès vient, au nom de la science, prétendre que les poussières des détritiques sont nuisibles à la santé publique, et peuvent propager des germes, dont on connaît les ravages, avant de leur trouver un nom qui synthétisera l'horreur qu'ils nous doivent inspirer. Enfin, et surtout, il y aurait, dans le régime à l'étude, le remplacement des intermédiaires chiffonniers par des capitalistes, qui payeraient une redevance à la ville pour l'enlèvement des détritiques, dont ils tireraient évidemment profit avant de les anéantir par des procédés chimiques.

Le conseil municipal se trouve donc pris entre son souci de gérer économiquement les finances municipales, en trouvant un chapitre nouveau de recettes, et la grave responsabilité de jeter sur le pavé quarante mille braves travailleurs, pour le profit de quelques manieurs d'argent. Il y a d'un côté une question de bonne administration, et de l'autre une question électorale; car quarante mille chiffonniers valent bien qu'on ne les néglige pas, sinon les bulletins à la hotte le jour du renouvellement du mandat d'un conseiller apostat!

Le chiffonnier, au surplus, est l'enfant gâté du peuple parisien. C'est le pauvre diable, type de l'honnêteté; on le voit dans la vie tel que les drames nous l'ont présenté. Il est la providence des bobonnes qui, absorbées par l'attente ou la présence du pompier de leur cœur, jettent, parmi les cendres et les ordures ménagères, le couvert d'argent qu'elles sont en train d'astiquer. Il est le dieu sauveur des bijoux que les filles d'Eve ont enlevés de leurs têtes de linottes, et laissé s'égarer parmi les lambeaux d'étoffe que l'on descendra, demain matin, dans la poubelle. Tout ce que le biffin trouve, ayant un peu de valeur, il vient le rapporter à son propriétaire.

Admettez que le projet de M. Le Breton soit adopté, et que tous les détritiques soient versés pêle-mêle dans le tombereau de l'administration. Comment les employés, même les plus honnêtes, préposés au triage, pourront-ils les attribuer à tel ou tel numéro, puisque tout aura, pour ainsi dire, été jeté à la fosse commune?

Chaque étape de la science vient ainsi arracher à notre vie parisienne un lambeau du pittoresque et de la fantaisie, qui firent jadis que Paris ne ressemblait à aucune autre ville. Le conseil municipal réfléchira certainement avant de supprimer le biffin, cet ange gardien de nos nuits, qui promène sur la capitale endormie son falot chercheur et ses yeux qui vrillent l'obscurité.

S. L.

## MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**Automobile à vapeur Kécheur.** — Tout au moins dans les véhicules automobiles légers, la vapeur semble bien abandonnée; cependant nous en pouvons signaler un assez ingénieux dans ses dispositions, dont le moteur et la chaudière sont d'un système nouveau.

Nous ne dirons rien du châssis ni de la voiture en elle-même, et nous ferons remarquer tout de suite, pour n'y point revenir, que la quantité d'eau à emporter en route n'est que de 40 litres (pour un parcours de dix

heures). La vapeur d'échappement est en effet récupérée par refroidissement, dans un condenseur breveté, sur une grande surface de toiles métalliques, puis par passage dans un radiateur à l'avant de la voiture. Quand elle rentre à la bêche d'aspiration de la pompe d'alimentation, l'eau n'est jamais à une température de plus de 40°. Le chauffage se fait à l'essence, et la consommation en est de 25 litres environ par dix heures de marche.

Jetons un coup d'œil sur la chaudière, placée à l'arrière de la voiture. Elle est composée de 24 éléments qui forment chacun en apparence un tube vertical chauffé par un petit brûleur Longuemare, tout à fait analogue à ceux qu'on emploie pour assurer l'allumage par doigt incandescent dans les moteurs à pétrole. En réalité, chaque élément est constitué de 2 tubes concentriques en acier: le tube intérieur, qui est le plus épais, porte sur toute sa longueur, et extérieurement, une sorte de filetage à filet carré; le tube extérieur vient s'appliquer exactement sur le premier, si bien que l'ensemble forme comme un tube unique dans l'épaisseur de la paroi duquel aurait été ménagé un canal hélicoïdal continu.

C'est dans ce canal qu'est injectée l'eau et que se produit la vaporisation. L'élément est rapidement porté au rouge sous l'action du brûleur, et d'autant qu'il se fait un fort appel d'air à l'intérieur du tube double. Bien entendu, on réunit deux à deux les éléments, en mettant en communication le canal interne de l'un avec celui de l'autre. La chaudière ainsi constituée est à vaporisation instantanée et inexplorable.

En 12 minutes les éléments sont portés à 500° —, et l'on peut mettre en marche, après injection à la main de 150 centimètres cubes d'eau. La vapeur sort absolument sèche.

Quant au moteur, il comporte 3 cylindres à double effet, disposés dans un même plan sur un bâti triangulaire, et à 120° les uns des autres. La tige de chacun des pistons commande, par son extrémité supérieure, un plateau-manivelle denté sur tout son pourtour, et qui engène lui-même avec une grande couronne dentée jouant le rôle de volant pour l'ensemble du moteur. En somme, celui-ci attaque directement l'arbre du différentiel, qui tourne à une vitesse identique; les extrémités de cet arbre commandent chacune directement un moyeu de roue sans interposition d'engrenage. Il n'y a point de changement de vitesse, mais seulement un dispositif pour la marche en arrière.

Pour modifier l'allure, on fait varier l'admission de vapeur et la pression de la chaudière, en plaçant à des crans différents d'un secteur le levier de la pompe d'alimentation. Il y a neuf crans qui permettent de passer du point mort d'arrêt successivement à 1, 2, 3 chevaux, etc. La marche normale se fait à 6 chevaux. Pour les coups de collier, on va jusqu'au neuvième cran, qui donne 8 chevaux et demi.

**La réflexion des rayons cathodiques.** — M. Campbell Swinton étudie, dans un mémoire présenté le 9 février à la Royal Society de Londres, la réflexion des rayons cathodiques.

L'auteur s'est occupé des rayons paracathodiques, c'est-à-dire des rayons qui, dans un tube à foyer, partent de la surface antérieure de l'anticathode et produisent la fluorescence verte du verre. Au moyen d'un tube dans lequel ces rayons projettent l'ombre d'un fil sur l'extrémité opposée d'une annexe tubulaire, il a étudié leur déviation magnétique et a constaté qu'elle se faisait dans la même direction que celle des rayons cathodiques. Au moyen d'un autre tube contenant un petit cylindre Faraday, et que les rayons paracathodiques traversaient, il a reconnu que ces rayons portaient des charges négatives. L'auteur avait précédemment montré que les rayons paracathodiques produisaient des rayons Röntgen quand ils frappaient le verre; d'autre part, ils donnent lieu à une fluorescence verte, M. Swinton en conclut que ces rayons sont simplement des rayons cathodiques réfléchis.

La force mécanique exercée par ces rayons cathodiques réfléchis paraît être excessivement faible et insuffisante, pour rendre compte de la rotation inverse des ailes du radiomètre qui se produit quand ces ailes sont placées juste en dehors du courant cathodique.

La réflexion des rayons cathodiques est largement diffuse, mais pas toujours. Des expériences avec des

réflecteurs concaves en platine poli, susceptibles d'un mouvement de rotation, ont mis en évidence, dans certaines conditions, une véritable réflexion avec égalité des angles d'incidence et de réflexion. On constate même, dans certaines circonstances, l'existence, indépendamment du faisceau de rayons réfléchis, d'un faisceau bien défini de rayons normaux à la surface du réflecteur et sur la nature desquels l'auteur n'est pas fixé.

## MARINE ET COLONIES

**L'action du vent sur la marche des navires à vapeur.** — M. Dinklage rend compte, dans les *Annalen für Hydrographie und Maritime Meteorologie* (janvier 1899), des observations qu'il a faites à bord des paquebots *Wera* et *Fulda* du *Norddeutscher Lloyd*.

Il résulte de ces observations que, dans le cas de voyages dans le sens du vent, celui-ci n'a pour ainsi dire pas d'influence, les fortes tempêtes mêmes n'activent pas la marche. Le vent de côté n'a de même qu'une faible influence sur la vitesse de propagation du navire tant qu'il ne s'agit que de vents peu intenses, mais dans le cas de tempête cette influence s'accroît jusqu'à déterminer un ralentissement de plus de 2 nœuds pour la *Fulda* par exemple [qui, en bonne marche, a une vitesse de 16 nœuds.

Le vent debout a au contraire une action très marquée. Un vent même léger ralentit notablement la marche du navire, et en cas de tempête, la réduction de vitesse dépasse parfois 5 nœuds, soit un retard d'environ 8 à 10 kilomètres par heure.

**Nouveau sous-marin américain.** — *Electrical Review* de New-York signale un nouveau bateau sous-marin inventé par un américain, M. Simon Lake, et qui est agencé de manière à rouler au fond de l'eau, par des fonds n'excédant pas une trentaine de mètres bien entendu.

L'*Argonaute*, c'est le nom du nouveau sous-marin, mesure 11 mètres de longueur; le modèle essayé était pourvu d'un moteur à gazoline, mais pour les applications à la guerre, ce moteur serait remplacé par des accumulateurs électriques. L'*Argonaute* est divisé en quatre compartiments, dont un réservé au moteur et à toute la machinerie. Il y a une cloche à plongeur avec une porte ouvrant vers l'extérieur, au fond, et une écluse à air. La machinerie comprend, indépendamment du moteur, une dynamo de 3 kilowatts pour l'éclairage de l'intérieur et pour un projecteur de 4 000 bougies placé à l'avant et destiné à éclairer la marche du bateau quand il circule au fond de la mer.

L'équipage est de cinq hommes, et les essais qui ont été faits déjà auraient donné de bons résultats.

**Câble transpacifique.** — Il est question de l'établissement d'un câble à travers le Pacifique entre Vaucouvert et l'île Norfolk, entre la Nouvelle-Calédonie et la Nouvelle-Zélande, puis, le Queensland et la Nouvelle-Zélande. Le coût de ce câble est évalué à 450 millions de francs; le tarif par mot pour l'envoi des télégrammes de Londres n'excéderait pas 4 fr. 50, et l'on compte que, dans ces conditions, l'entreprise pourrait devenir très rapidement rémunératrice.

Ce câble ferait partie d'un câble faisant le tour du monde en reliant les diverses colonies britanniques et dont Sir Flemming s'est fait l'apôtre. Le câble transpacifique, amené jusqu'à Albany, à l'extrémité sud-ouest de l'Australie, serait lié à un autre câble gagnant l'île Maurice, puis soit Natal, soit le Cap, pour se poursuivre ensuite par Sainte-Hélène, l'île de l'Ascension, les Barbades, les îles Bermudes et venir toucher la côte orientale de l'Amérique du Nord à Halifax.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

CHEMINS DE FER DE PARIS À LYON ET À LA MÉDITERRANÉE

**Semaine Sainte, Fêtes et Foire à Séville.** — Billets d'aller et retour de 1<sup>re</sup> classe de Marseille, Cannes, Nice et Menton à Séville. Prix des billets : 250 francs.

Ces billets délivrés du 17 mars au 16 avril seront valables jusqu'au 10 mai inclusivement; ils donneront droit à l'arrêt aux gares suivantes :

Montpellier, Perpignan, Barcelone, Tarragone, Sa-

gonte, Valence, Cordoue, Castillejo, Aranjuez, Madrid et Saragosse.

On peut se procurer des billets :

A Marseille, à la gare, au bureau de ville, 1, rue Grignan ainsi qu'aux agences Cook, Voyages Economiques, Gondrand et Duchemin ;

A Cannes, à la gare et aux agence Cook et Gaze ;

A Nice, à la gare et au bureau de ville, place Charles-Albert ainsi qu'aux agences Cook, Wagons-Lits, Gaze, Lubin et Duchemin ;

A Menton, à la gare et aux agences Gaze et Duchemin.

A l'occasion des fêtes de Pâques la Compagnie P.-L.-M. délivrera du 19 au 30 mars inclusivement des billets d'aller et retour de Nice à Rome. Validité : 30 jours.

Arrêts facultatifs sur tout le parcours. Prix : 126 fr. en 1<sup>re</sup> et 88 fr. en 2<sup>e</sup> classe S'adresser à la gare de Nice et au bureau de ville, place Charles-Albert.

A l'occasion des mêmes fêtes et du 15 mars au 2 avril inclusivement, la Compagnie P.-L.-M. délivrera dans toutes les gares de son réseau des billets aller et retour pour Alger, via Marseille. Validité 30 jours. Arrêts facultatifs sur tous les parcours. Réduction de 50 0/0 sur le parcours P.-L.-M. et de 40 0/0 sur le parcours maritime.

La Compagnie P.-L.-M. informe le public qu'à l'occasion des vacances de Pâques, les coupons de retour des billets d'aller et retour, délivrés à partir du 25 mars 1899, seront tous valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 13 avril.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 5 au 12 mars 1899

SAN REMO, bal. <i>Rosa Sole</i> , it., c. Schiano,	charbon.
NAPLES, yacht à vapeur, <i>Iolaire</i> , angl., c. Withead,	sur lest.
MENTON, yacht à vap. <i>Gabrielle</i> , fr., c. Durand,	id.
CANNES, yacht à vap., <i>Eros</i> , fr., c. Dejoie,	id.
Id. yacht à vap., <i>Ariès</i> , angl., c. Bivis,	id.
Id. yacht à vap., <i>Wasp</i> , angl., c. Callawaz,	id.
Id. yacht à voiles, <i>Satanita</i> , angl., c. Dewill,	id.
Id. yacht à voiles, <i>Mildred</i> , angl., c. lord Wolwerton,	id.
Id. yacht à voiles, <i>Laura</i> , angl., c. Bivis,	id.
Id. yacht à voiles, <i>Prudence</i> , angl., c. Sparks,	id.
Id. y. à v., <i>Svalen</i> , danois, c. C <sup>o</sup> de Lamothe Shiefeldt,	id.
NICE, yacht à vap., <i>Sagitta</i> , angl., c. Newman,	id.
MARSEILLE, yacht à vap., <i>Princesse-Alice</i> , monégasque, c. Prince Albert I <sup>er</sup> ,	id.

Départs du 5 au 12 mars

CANNES, b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchy,	sur lest.
MARSEILLE, yacht à vap., <i>Iolaire</i> , angl., c. Whitehead,	id.
MENTON, yacht à vap., <i>Gabrielle</i> , fr., c. Durand,	id.
Id. yacht à vap., <i>Sagitta</i> , angl., c. Newman,	id.

Etude de M<sup>e</sup> L. BARBARIN, avocat à Monaco villa Mathilde, 7, rue Albert, Condamine

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Monsieur Jean-Baptiste PISTONATTO, demeurant à Monaco, rue Caroline, n° 20, ayant acquis la Bayette-Restaurant, appartenant aux sieurs Pierre et Etienne FAUTRIER, sise à Monaco, boulevard Charles III, les créanciers des vendeurs sont invités à se faire connaître dans le délai de huitaine, sous peine de déchéance, en l'étude de M<sup>e</sup> Barbarin, avocat.

Pour extrait : BARBARIN.

RICHE MOBILIER

A vendre de suite, pour cause de départ ; salle à manger complète, peintures artistiques, meubles de salon, bronzes, piano, chambre à coucher complète, livres, etc., etc.

S'adresser, pour visiter, 15, rue Grimaldi, au 2<sup>e</sup>, à gauche, tous les jours.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

LEÇONS DE PIANO

M<sup>lle</sup> SCHWENTZER

MONACO, Rue de Lorraine, 10, MONACO

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S<sup>t</sup>-Maur Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PATE ET POUDES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

M<sup>me</sup> DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

La Maison Modèle est la plus ancienne de Monte Carlo ; elle est renommée pour ses articles de luxe en ombrelles. Les grandes dames habitant la Principauté et le Littoral l'honorent chaque saison de leur présence et y font de nombreux achats. Elles y trouveront cette année des merveilles de nouveauté vendues à des prix défiant toute concurrence. Citons particulièrement les objets de maroquinerie, de jeux de salon ; papeterie, articles de voyage, parfumerie, grandes roulettes de précision.

English spoken — Man spricht deutsch

Le Figaro Illustré a renouvelé sa manière, il y a introduit un élément de vie, d'activité, de modernisme en consacrant des numéros tantôt à reproduire l'œuvre entière d'un peintre, tels Puvis de Chavannes et Flameng, tantôt à fournir de l'existence parisienne une vie instantanée, d'un brillant et d'un coloris tout à part ; dans son numéro de mars, il concilie à la fois ses deux éléments d'une façon si heureuse et si adaptée que tout éloge serait superflu. Les amateurs d'art y trouveront les belles fresques de l'opéra comique ; les curieux d'instantanés, des scènes espagnoles qu'a prises pour le Figaro Illustré le Comte B. Tyzkiewicz et qu'encadre un admirable texte du grand poète Jean Lahor, les modernistes auront ample satisfaction avec les *Five o'clock* de Bac, et le *Luxe à Paris* de Critie, enfin ceux qui sont férus des élégances et des agréments du siècle passé ne se plaindront ni des jolies aquarelles, ni du texte si intéressant et si vil de M. Louis Vallet. C'est, à dire vrai, un des plus beaux numéros de la saison et il est pour plaire aux plus difficiles.

Prix du numéro : 3 francs

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

**DAME** Veuve, très distinguée, parlant l'italien et le français, désire trouver place de directrice, caissière d'hôtel ou dame de compagnie dans une famille honorable.

S'adresser au Bureau du Journal

**LE MONITEUR DE LA MODE**  
paraissant tous les Samedis  
**20 PAGES** GRAND FORMAT  
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES  
CONTIENT :  
PLUS DE MODELES NOUVEAUX  
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE  
PLUS DE LITTÉRATURE  
PLUS DE RECETTES DE CUISINE  
PLUS DE RENSEIGNEMENTS  
QU'AUCUN AUTRE  
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs  
EDITION 2 : contenant une Gravure colorée et un Patron découpé dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Nos.  
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs  
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1<sup>er</sup> vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2<sup>e</sup> vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Berrière, 20, Paris.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
6	758. »	59.2	59.6	60.4	61. »	12. »	12.5	11. »	9.6	8.5	70	Calme, N-E très fort	Beau
7	60. »	59.7	59.5	59.7	60. »	9. »	12.4	11.6	11. »	10.2	68	N-E très fort	Variable
8	58.6	58. »	57. »	56.5	56. »	10.7	11. »	10. »	9.6	9.5	76	N.-E fort	Convert, pluie
9	51.7	51. »	50.2	50. »	50.5	10.6	10.4	10.4	10.7	11.2	78	N.-E léger	id.
10	54. »	55.5	55.4	56. »	57. »	14.5	15. »	14.8	15. »	16. »	81	N-E fort	Nuageux
11	60.7	60. »	60.2	61. »	61. »	15.3	17.7	16.4	14.5	14.3	85	N-E léger	Nuageux, pluie
12	60.7	59.8	58.7	60. »	60. »	15. »	13.2	18. »	16. »	15.9	88	N-E très fort	Variable
DATES		6	7	8	9	10	11	12					
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	12.5	12.5	11. »	12.7	17. »	17.8	19. »				
		Minima	8. »	8.5	9.5	10. »	12.7	13. »	12.6				
												Pluie tombée : 29 <sup>mm</sup> 3	

**ASTHME** OPPRESSION, CATARRHE, TOUX NERVEUSE. Reconn. p<sup>r</sup> les Célébrités médicales. Soulagement immédiat. GUÉRISON par les Mêmes résultats avec le PAPIER GICQUEL ; brûlé près du malade, il calme immédiatement les accès. 3 fr. la b<sup>te</sup>. CIGARES ou PAPIER. 14, rue Delacroix, Paris, et Pharm.

**CIGARES GICQUEL**

Imprimerie de Monaco, 1899